

	GROUPE DE TRAVAIL : Aménagement et territoire	Date : 7 mars 2019 Rédacteur : Laura DÉROUT
Réunion N° 2		
Participants		
Présents	GOURLAY Florence, FLAIRÈS Philippe, BOUTELLER Didier, COUGOULAT Sylviane, COUGOULAT Jacques, L LANN Michel, VERGER Jean, Laura DÉROUT	
Éléments de contexte, déroulement, contenu et décisions		
<p><u>Éléments de contexte et déroulement</u></p> <p>Lorient Agglo a saisi le CDPL, le 22 mai 2018, pour la réalisation d'une étude concernant les centralités. Il a répondu favorablement à cette saisine en l'étendant à l'ensemble du Pays de Lorient.</p> <p>Les travaux porteront sur la manière dont la population pratique et appréhende les centralités aujourd'hui. Puis, sur comment elle envisage d'ici quelques années les centralités.</p> <p>Le groupe de travail "aménagement et territoire" a souhaité avoir un soutien méthodologique et opérationnel, auprès d'un stagiaire. Au terme du stage, le Conseil doit fournir à Lorient Agglomération, un rapport faisant des préconisations permettant de dynamiser les centres villes et centres bourgs du pays de Lorient.</p> <p>Cette première réunion a vocation à relancer le groupe mais également d'établir une démarche de travail commune avec les anciens et nouveaux bénévoles. La stagiaire employée depuis le 11 février coordonne cette étude.</p>		
<p><u>Éléments de contenu et de décisions :</u></p> <p>Cette réunion s'est déroulée en deux parties. Un premier temps d'introduction, reprenant les éléments de contexte. La réponse du CDPL à la saisine de Lorient Agglomération a été présentée puis les termes employés ont été définis. Les termes explicités étaient : les centralités, les centres-villes et centres-bourgs, leurs fonctions, leurs périmètres, le type de public visé, les usages et/ou pratiques des citoyens, leurs représentations, l'organisation / relations / influences des centres-villes et centres-bourgs entre eux, leurs devenirs projetés et rêvés.</p> <p>Puis, la seconde partie de cette réunion a été consacrée à la méthode à appliquer pour réaliser l'étude. Diverses méthodes ont été présentées ainsi que leurs avantages et inconvénients. Les membres ont décidé de mettre en œuvre des ateliers. Au vu de l'échéance, il n'est pas envisageable d'effectuer des ateliers dans chaque commune du Pays de Lorient. Pour se faire, il est nécessaire de les départager selon une typologie. Les membres ont longuement échangé sur les critères pouvant les différencier. Les critères retenus sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> -le nombre d'habitants de la commune -sa croissance démographique -sa position géographique (littorale, rurale, urbaine) -sa répartition géographique selon les 4 Etablissements Publics de Coopération Intercommunale -leur influence. <p>Il a été convenu de réaliser 4 ateliers, dont 2 sur le territoire de Lorient Agglomération, un à Quimperlé Communauté et un autre sur la Communauté de communes Bellevue Blavet Océan.</p> <p>Les 4 communes retenues sont : Plouay, Kervignac, Clohars-Carnoët et Ploemeur.</p> <p>Lorient n'a été pas sélectionnées, toutefois lors des ateliers, plusieurs questions la concernant pourront être intégrées afin de connaître son influence sur les autres communes. Différentes dates vont être proposées à l'ensemble des membres, afin qu'ils se positionnent selon leur convenance, en tant qu'animateur. Un point reste tout de même à creuser à propos du public. Les membres craignent que le public présent lors des ateliers ne soit pas représentatif de la population. Il a été soumis de réaliser des entretiens dans les communes sélectionnées, quelques heures avant l'atelier. Il est également possible de se tourner vers les équipements</p>		

scolaires pour toucher les moins de 20 ans.

Les ateliers se décomposeront en deux temps. Un premier sur les pratiques actuelles sur la commune et le territoire voisin puis une seconde partie sur la prospective.

Les prochains mois seront organisés de la façon suivante. Le mois de Mars est réservé à la détermination des communes et à la construction des ateliers. Puis durant le mois d'Avril, des entretiens avec les acteurs locaux (élus, maison de quartier, école, associations ...) des communes sélectionnées et voisines seront effectuées afin de communiquer sur l'évènement. Ensuite, en Mai les différents ateliers seront réalisés afin de pouvoir les analyser durant le mois de Juin et la mi-Juillet.

La prochaine réunion a été fixée au mardi 26 Mars à 12h.

Les différents points abordés seront :

- le nombre de membres pouvant participés aux ateliers
- des propositions d'ateliers seront présentés
- autres ...